

2012/4891 - Dotations aux arrondissements pour l'année 2013 (Direction des Finances) (BMO du 08/10/2012, p. 2380)

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Il s'agit d'un rapport lié aux dotations aux arrondissements pour l'année 2013 qui a reçu un avis favorable de la Commission.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Sénateur-Maire, Monsieur le Président, chers Collègues, « C'est clair que dans mon programme, j'ai prévu une profonde décentralisation sur les mairies d'arrondissement [...] »...

M. LE MAIRE : Lequel ?

M. GEOURJON Christophe : Vous allez voir, Monsieur le Maire. « Cela veut dire qu'il faut complètement décentraliser au niveau des mairies d'arrondissement, là vous êtes au plus près des gens. Donc on va décentraliser beaucoup : écoles primaires, sports de quartier, un peu la culture. Je crois beaucoup au fait qu'un jour, Lyon 440 000 habitants n'existera plus, il n'existera qu'un Lyon qui fera 1 500 000 habitants qui s'appellera Lyon et puis après, il y aura des pouvoirs de proximité de 40 000 personnes à peu près ».

Ces mots auraient pu être les nôtres. Mais ils sont les vôtres, Monsieur le Maire. C'était votre programme pour les Municipales de 2001, il y a déjà 11 ans de cela, presque une éternité.

(Rires.)

M. LE MAIRE : Vous vous vieillissez, Monsieur Geourjon.

M. GEOURJON Christophe : Un petit peu mais on se bonifie aussi, comme le suggère ma voisine.

Une fois élu, vous ajoutiez même : « Les aspirations des Lyonnais [...] concernent d'abord les problèmes de la vie quotidienne, des problèmes tout simples mais qu'il nous faut résoudre [...]. Cela demandera que nous sachions décentraliser les services de la Communauté urbaine pour les placer dans chaque arrondissement, sous l'autorité du Maire d'arrondissement qui, partout à Lyon, est le premier référent de nos concitoyens ».

Et depuis ? Rien.

En attendant, Monsieur le Maire, c'est parce que nous sommes en complet accord avec ce que vous déclariez en 2001 et parce que nous préférons les actes aux paroles, que nous ne voterons pas la délibération que vous nous proposez cet après-midi. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Et bien, vous avez tort, Monsieur Geourjon. Parce que je ne sais pas la façon dont évoluera la loi sur la décentralisation mais je continue à être dans la même optique que celle dans laquelle j'étais en 2001, à savoir qu'à un moment donné, nous dépasserons nos structures actuelles, qu'un jour Lyon et le Grand Lyon ne feront qu'un. Il y aura un certain nombre de territoires qui prendront la suite des arrondissements. D'ailleurs, si aujourd'hui nous faisons un pôle métropolitain qui dépasse la métropole lyonnaise, c'est parce que nous voyons bien que plus le temps passe et plus nous changeons d'échelle. Lorsqu'on a des visions stratégiques globales qui sont plus larges, il convient de décentraliser davantage. Pour ce qui concerne le Grand Lyon, nous avons développé au cours de ce mandat, les conférences des Maires à qui nous avons donné un certain nombre de pouvoirs en matière de voirie, de responsabilité sur le ramassage des ordures ménagères avec, vous le savez aujourd'hui puisque c'était le jour de la mise en place de la collecte, un certain nombre de responsabilités et une coïncidence entre les services de collecte du Grand Lyon et le périmètre de ces conférences des Maires, oui, je pense toujours qu'il faut continuer à avancer.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Centristes et Démocrates pour Lyon – Union des Démocrates Indépendants et Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés se sont abstenu.)

(Adopté)